

Nom – Prénom :

Grade et fonction :

Etablissement ou service :

Monsieur le Recteur,
s/c Madame (Monsieur) le Directeur
(Directrice) Proviseur (e), Principal (e)
du

Conformément aux dispositions prévues :
à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires
à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'État, définissant l'attribution
des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation
syndicale.

Ce stage se déroulera :

Le 30 Septembre 2021 de 13h30 à 17h

au siège du SNEP : 12 place Charles de Gaulle, 13001 MARSEILLE.

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme
agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation
syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

Fait à
le
signature